

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère des Ressources en Eau et de l'Environnement



المنشور الوطني للتطهير
Office National de l'Assainissement

NIF : 000116001715484

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°02/DG/ONA/2016

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, l'Office national de l'Assainissement (ONA), informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/DG/ONA/2016 intitulé « réaménagement et renouvellement des équipements pour la mise à niveau de la station d'épuration de la ville de Béjaïa, W. de Béjaïa », publié dans les quotidiens nationaux : (Le Débat et El Mihwar El Yawmi) du 11/10/2016 et le BOMOP N°1519 de la semaine du 16/10/2016 que l'évaluation technico-financière des offres a donné les résultats suivants :

Objet	Entreprise	Montant de l'offre en DA TTC	Délai d'exécution des travaux	Note technique/100	OBS
Réaménagement et renouvellement des équipements pour la mise à niveau de la station d'épuration de la ville de Béjaïa.	HYDRO-PLUS	224 885 115,00	Onze (11) mois	71,5	Moins disant après évaluation

Conformément à la réglementation, les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres, peuvent se rapprocher des services de l'ONA dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis.

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de la première parution du présent avis, auprès de la Commission des Marchés Publics de l'ONA sise à : Carrefour Sidi-Arcine, route de Baraki, BP 86, Kouba- Alger.